



Bilan de la Charte 2011-2013 Pour la protection de l'avifaune en région Languedoc-Roussillon



Rédaction : mai 2014, Comité Régional Avifaune Languedoc-Roussillon.

Sommaire

1. Gouvernance.....	3
2. Coopération.....	4
3. Informatisation de la cartographie.....	4
4. Programmation.....	6
5. Communication et valorisation du partenariat.....	10
6. Bilans des PNA des quatre espèces prioritaires sur la période.....	10
7. Synthèse.....	13
8. Perspectives.....	13
ANNEXES.....	14



Photo 1 : Aigle de Bonelli, © Regard du Vivant.

Photo 2 : Vautour percnoptère, © L. Michel.

Photo 3 : Travaux de sécurisation d'un poteau électrique par ERDF, © B. Remy.

Photo 4 : Ligne électrique sécurisé à Blauzac, © D. Bizet.

1. Gouvernance

Le cadrage politique a été acté par la signature de la Charte entre la DREAL-LR, Meridionalis, l'ONCFS-LR, le CEN-LR, le CORA-FS (actuellement LPO Rhône Alpes) et ERDF Méditerranée, en Décembre 2011.

Cette charte a été signée dans un esprit de coopération concrète afin de fédérer les acteurs et de définir les priorités d'actions autour de la problématique d'impact des lignes électriques (électrocution et collision) sur l'avifaune.

A l'instar du Comité National Avifaune (CNA), pour mener à bien le partenariat, un Comité Régional Avifaune Languedoc-Roussillon (CRA-LR) a été créé et s'est réuni pour piloter la mise en œuvre des actions prévues dans la Charte (*Article 4 de la Charte*).

Le CRA-LR s'est réuni deux fois par an sur la période 2011-2013, à cela s'ajoutent les réunions de travail thématiques (préparation Nébien, cartographie).■

L'ensemble de ces rencontres a fait l'objet d'un compte-rendu (CR) afin de garantir la traçabilité des échanges et le suivi des décisions.



Visite de terrain à Marseillan (34).

Rencontres :

Dates	Objet	Compte-rendu
05/01/2011	Préparation charte partenariat et opérations Béziers Sud-est	Oui
14/11/2011		Oui
18/06/2012	Validation de la charte et bilan 2011	Oui
18/06/2012	Suivi programme – convention cartographique	Oui
17/01/2013	Organisation journée communication Nébien	Oui
27/06/2013	PNA Bonelli et bilan 2012	Oui
25/10/2013	Suivi programme – Bilan Charte	Oui
11/12/2013	Préparation bilan Charte 2011-2013	Oui
	Bilan 2013 : Élaboration Charte 2014-2016	Oui

Enfin, un réseau de correspondants ERDF départementaux avifaune a été mis en place permettant d'améliorer la prise en compte des enjeux avifaunistiques, la conduite des actions et la communication entre les naturalistes régionaux et ERDF.

2. Coopération

Conformément aux engagements de l'Article 2 Axe 2 de la Charte, deux conventions bilatérales entre une association et ERDF ont été signées durant la période :

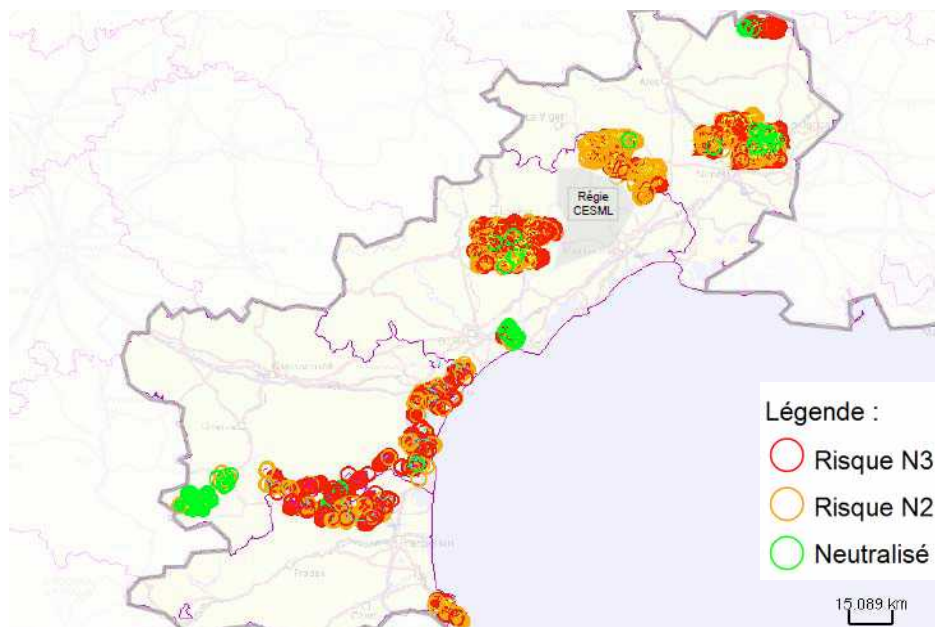
- CEN-LR – ERDF (2013) : Convention de partenariat pour la protection de l'avifaune contre les risques d'électrocution et de collisions dus au réseau HTA Sud-est de Béziers (Hérault).
- GOR – ERDF (2013) : Convention de partenariat pour la protection de l'avifaune contre les risques d'électrocution et de collisions dus au réseau HTA dans les sites Natura 2000 ZPS Massif des Albères (Pyrénées Orientales).

3. Informatisation de la cartographie

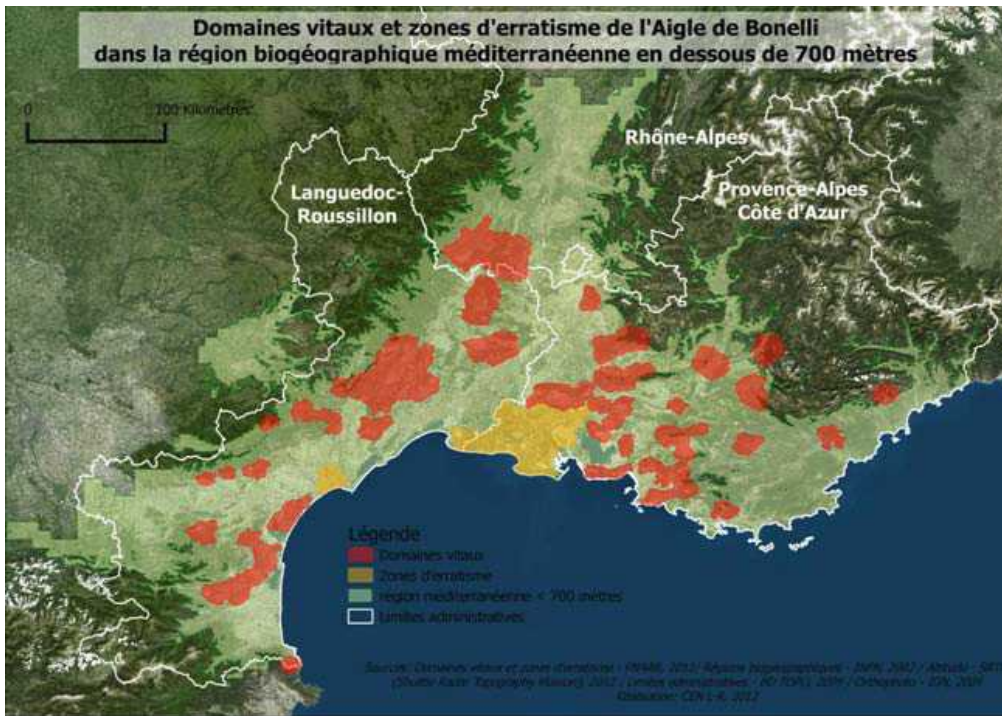
Une convention d'échanges de données cartographiques a été signée en 2012.

Le partenariat a permis une contribution directe pour informatiser les données sur le SIG. L'ensemble des études cartographiques existantes ont été traitées durant la période de la charte.

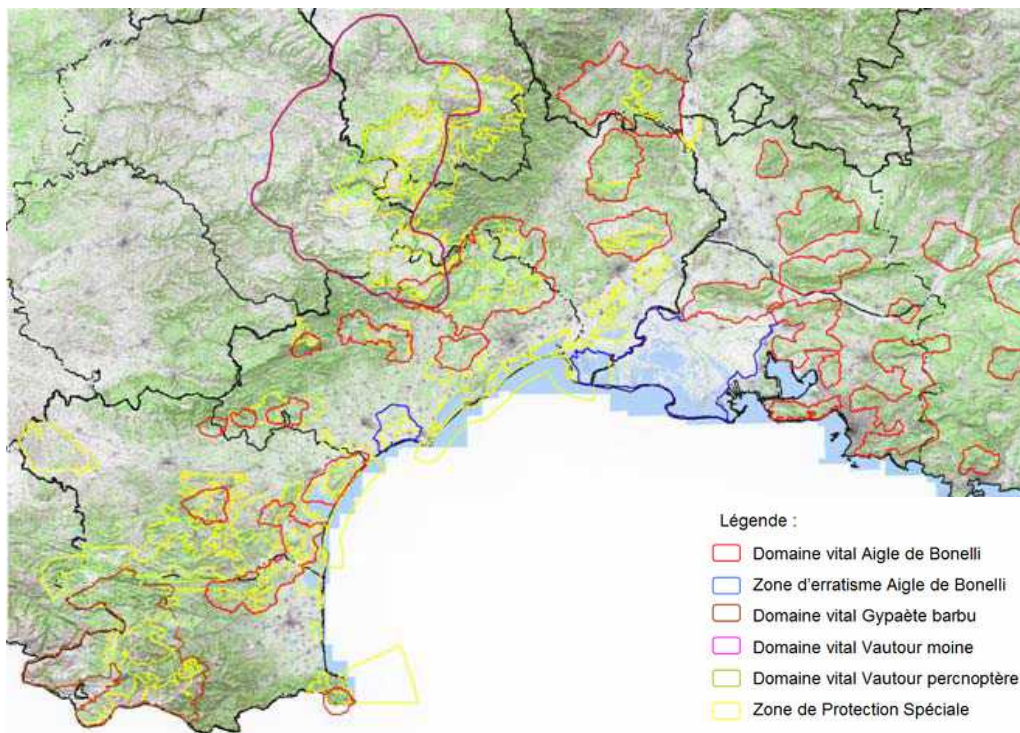
L'ensemble des zones disposant d'une étude sont intégrées au SIG.



Export zone avifaune SIG ERDF-2013.



Cartographie des domaines vitaux et zones d'erratismes de l'Aigle de Bonelli en France.



Cartographie des domaines vitaux des espèces prioritaires de la Charte : Aigle de Bonelli, Gypaète barbu, Vautour percnoptère et Vautour moine.

4. Programmation

Conformément aux engagements de la Charte Article 2 Axe 3 les partenaires ont défini en collaboration des programmes de neutralisation préventive des ouvrages à risques. Le suivi de cette programmation est réalisé en Comité Régional Avifaune.



Sécurisation d'un poteau dangereux, par les équipes d'ERDF.

- Opérations de neutralisation préventives de « points avifaunes » :

Année	2011	2012	2013
Points avifaunes	106	165	151

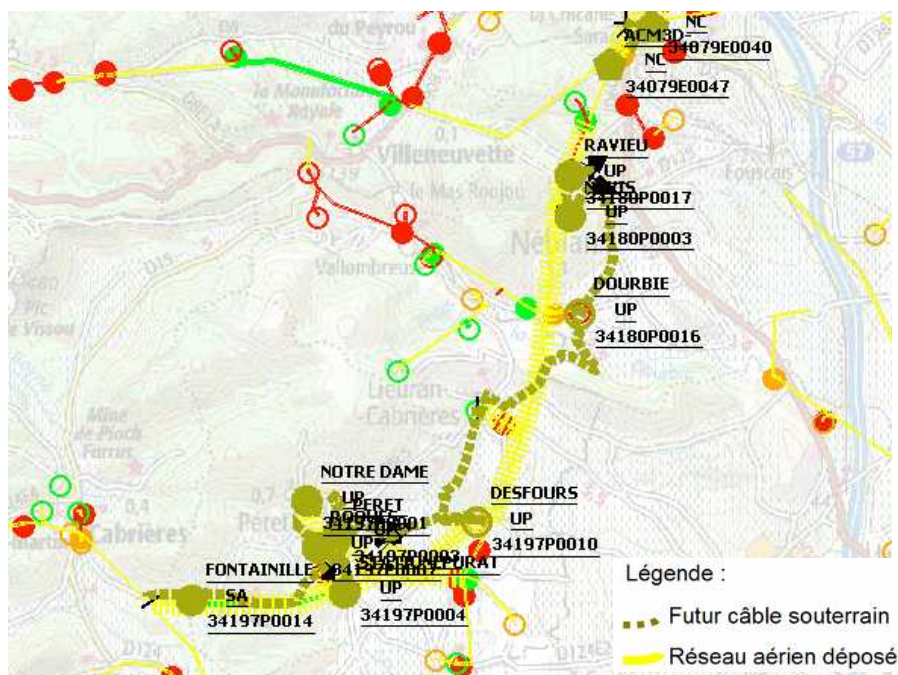
Au total, 422 points ont été traité pour un investissement de 450 000 euros sur 3 ans.

- Opérations d'enfouissement de lignes identifiées à risque :

Année	2011	2012	2013
Opérations enfouissement	49	19	141

La cartographie mise en service en 2013, a permis dès cette année, de mieux identifier les travaux d'enfouissement des réseaux à risque Avifaune.

Elle permet aussi de visualiser les futurs programmes. Par exemple, la carte ci-dessous représente les travaux d'enfouissement prévus pour 2014-2015, sur la zone du Salagou.



Croisement des cartographies - Travaux d'enfouissement futurs et risque avifaune.

ERDF a investi sur la période de la Charte 35 millions d'euros en Languedoc-Roussillon pour l'enfouissement de lignes aériennes sensibles aux aléas climatiques ou en contraintes électriques. Ces investissements ont permis de déposer environ 450 km de réseau aérien moyenne tension.

Détails des actions préventives par zones.

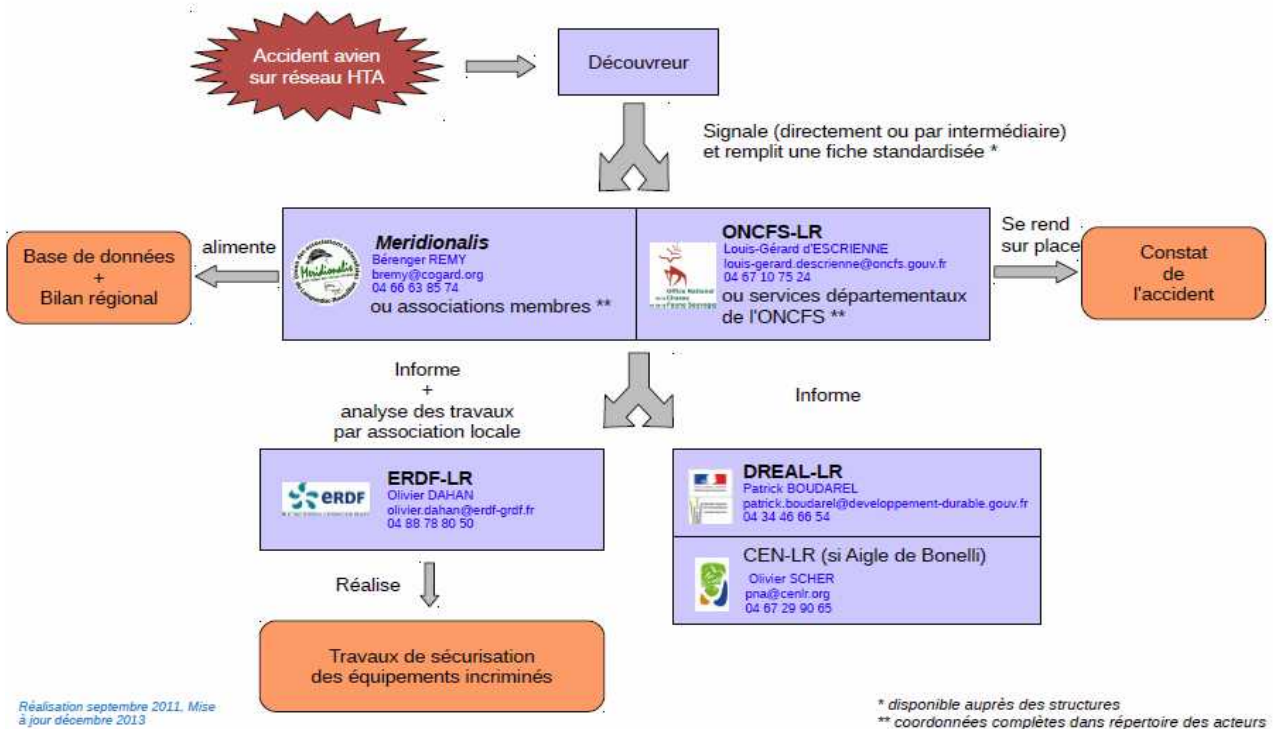
Libellé	Dép.	Enjeu Avifaune	Actions	Points traités
GARD Z1 Gorges Gardon et Garrigues	30	Aigle de Bonelli Vautour percnoptère	POSE MATERIEL AVIFAUNE	56
		Aigle de Bonelli Vautour percnoptère	ENFOUISSEMENT DE RESEAU	145
GARD Z2 Plaine de Pompignan et St- Hippolyte	30	Aigle de Bonelli Vautour percnoptère	POSE MATERIEL AVIFAUNE	31
GARD Z3 Basses Ardèches	30	Aigle de Bonelli Vautour percnoptère	ENFOUISSEMENT DE RESEAU	47
CAMARGUE	30	Aigle de Bonelli	POSE MATERIEL AVIFAUNE	79
SUD EST BEZIERS	34	Aigle de Bonelli	POSE MATERIEL AVIFAUNE	120
SALAGOU	34	Aigle de Bonelli	POSE MATERIEL AVIFAUNE	34
VILLEVEYRAC	34	Cigogne Faucon crécerelle	POSE MATERIEL AVIFAUNE	23
PLATEAU SAULT	11	Vautour fauve Vautour percnoptère Gypaète barbu Vautour moine	POSE MATERIEL AVIFAUNE	43
BASSES CORBIERES	11	Vautour fauve	ENFOUISSEMENT DE RESEAU	17
ZPS ALBERES	66	Aigle de Bonelli	POSE MATERIEL AVIFAUNE	36
Total des opérations préventives				631

Conformément aux engagements de la Charte Article 2 Axe 4, la collaboration des différents partenaires a permis la définition des programmes de neutralisation préventive des ouvrages à risques. Le suivi de cette programmation est réalisé en Comité Régional Avifaune.

Une procédure a été mise en place pour identifier le circuit d'information lors du constat d'une électrocution ou d'une collision (*cf. Figure 1, ci-dessous*).

Sur le site internet de Faune-LR, des instructions sont données en cas de découverte d'un oiseau mort ou blessé sous une ligne électrique. La fiche de saisie des données d'électrocution ou de percussion contre le réseau électrique (*cf. Figure 2, ci-dessous*) est également disponible sur cette page internet (http://www.faune-lr.org/index.php?m_id=20040).

**Schéma de fonctionnement pour signalement de cadavre
sous le réseau électrique moyenne tension (HTA) en Languedoc-Roussillon**



Réalisation septembre 2011. Mise à jour décembre 2013

Schéma de fonctionnement pour signalement de cadavre sous le réseau électrique moyenne tension (HTA) en Languedoc-Roussillon.

Electrocution ou percussion d'oiseaux contre le réseau électrique aérien en LR	
Fiche de saisie des données	
Commune - Département	Adresse (rue, lieu-dit) de l'accident
Date	Lat: Long:
Espèce concernée	
<input type="checkbox"/> Morte	<input type="checkbox"/> Blessée
<input type="checkbox"/> Corps frais	<input type="checkbox"/> Sexe (M ou F)
<input type="checkbox"/> Oiseau bagué n°bague	<input type="checkbox"/> En décomposition
	<input type="checkbox"/> A (adulte) / (immature)
	Droite: gauche
Environnement	
<input type="checkbox"/> Bois / Forêt	<input type="checkbox"/> Cultures :
<input type="checkbox"/> Prairie	<input type="checkbox"/> Zone urbaine
	<input type="checkbox"/> Plan ou cours d'eau
	<input type="checkbox"/> Autre :
Type de ligne ou Poste	
<input type="checkbox"/> Chapeau de genêt - A	<input type="checkbox"/> Moyenne tension
<input type="checkbox"/> Nappe horizontale rigide - B	<input type="checkbox"/> Haute Tension
<input type="checkbox"/> Nappe-voûte rigide - C	<input type="checkbox"/> Nappe voûte suspendue - E
<input type="checkbox"/> Armement canadien - D	<input type="checkbox"/> Derivation - F
	<input type="checkbox"/> Transfo-parafoudre - G
	<input type="checkbox"/> Interrupteur manuel ou télécommandé - H
	<input type="checkbox"/> Voûte Rigide non gainé - I
	<input type="checkbox"/> Autre : croquis au dos
	<input type="checkbox"/> IACS ou IAT
Cause de la destruction et position	
<input type="checkbox"/> électrocution	<input type="checkbox"/> percussion
<input type="checkbox"/> entre les poteaux	<input type="checkbox"/> pied de poteau
	N° poteau ou n° Poste le plus proche
<input type="checkbox"/> photos <input type="checkbox"/> carte	
(Nom) _____ (Adresse) _____ (Code postal) _____ (Ville) _____ (Département) _____	
Fiche à retourner à Meridionalis 474, allée Henry II de Montmorency 34000 MONTPELLIER / bremy@cogard.org ou association locale (LPO11, COGard, LPO34 ou GOR) ou ERDF Olivier Philippeaux 1 rue de Verdun 30800 Nîmes cedex 09 / olivier.philippeaux@erdf-ardf.fr	

Fiche de saisie des données – Electrocution ou percussion d'oiseaux contre le réseau électrique aérien en LR.

Lors du suivi des incidents environnementaux entre 2011 et 2013, 40 incidents ont été signalés et 27 d'entre eux ont été traités, soit 68%. Sur les 13 restants, huit ont été signalés en 2013 en cours d'étude, deux sont programmés et quatre seront traités en travaux de structure ou de maintenance.

Suivi des incidents environnementaux 2011-2013.

Date	Description incident ou risque électrocution	Etat du traitement	Remarque
10/01/2011	Electrocution Aigle de Bonelli Marseillan IACM 4213 (34)	Réalisé	
01/04/2011	Electrocution Faucon crécerelle à Vauvert lieu-dit "Mas Roubeau"	Réalisé	
19/04/2011	Salces le château Espira(66)	Réalisé	
05/06/2011	Electrocution Rollier Beaucaire (30) Le Grand Milord	Réalisé	Traité en 2012
22/06/2011	Electrocution Buse variable Redessan (30) H61 Peytaud	Réalisé	Traité en 2012
17/07/2011	Electrocution Faucon crécerelle Montbazin (34)	Réalisé	
04/08/2011	Espira de l'Agly mas Gramat (66)	Réalisé	Traité en 2012
16/08/2011	Collision Cigogne blanche Villeveyrac les tourelles (34)	Réalisé	
18/08/2011	Electrocution Cigogne blanche Villeveyrac les tourelles (34)	Réalisé	
19/08/2011	Electrocution Corneille Lanuejols (30)	Réalisé	
22/08/2011	Electrocution Cigognes Bezouce (30) Pt 1	Réalisé	Traité en 2012
25/08/2011	Electrocution Cigogne blanche Villeveyrac (34)	Réalisé	
27/08/2011	Electrocution Cigogne blanche Boucoiran (30)	Réalisé	
13/09/2011	Electrocution Faucon crécerelle Les Casses (11)	Réalisé	
29/09/2011	Electrocution Buse variable Bezouce (30) poste privé	Réalisé	Traité en 2012
20/10/2011	Electrocution Faucon Crécerelle Couffoulens (11) lieu dit Cornèze	Réalisé	Traité en 2012
ancienne fiche 2008	Electrocution Chouette hulotte Bourg Madame (66)	Réalisé	
ancienne fiche 2008	Electrocution Buse variable Palau del Vidre (66)	Réalisé	
ancienne fiche 2008	Electrocution sur territoire Régie	Réalisé	
ancienne fiche 2008	Electrocution Cigogne blanche St Jean Pla de Corts (66)	Réalisé	Traité en 2012
25/01/2012	Electrocution Aigle royal (11) Bram - Domaine de Sauzens.	Réalisé	
22/05/2012	Electrocution (30) Caissargues deriv pompage	Réalisé	
12/06/2012	Electrocution Grand Duc (11) Roquefort des corbières	Réalisé	
27/06/2012	Electrocution Corneille noire (30) Lanuejols	Réalisé	
05/07/2012	Electrocution Corneille noire (30) Redessan Mas d'Arbaud	Coordination Maintenance	Travaux PDV
18/07/2012	Electrocution (30) Montfrin jonquières vers Molières	Coordination Maintenance	Travaux PDV
18/07/2012	Electrocution (30) Ledenon vers Fesc	Souterrain	Travaux de structure
22/08/2012	Electrocution 2x Cigognes blanches Villeveyrac (34)	Réalisé	Traité en 2013
07/03/2013	Electrocution Buse variable (30) Nîmes	En étude	Attente COGard
30/03/2013	Collision Cygne (30) Pont des touradons	En étude	
10/04/2013	Electrocution Circaète LUNEL (34)	Réalisé	
20/04/2013	Electrocution Grand Duc Rouzet-les-Alès (30)	Réalisé	
05/05/2013	Collision Aigle royal, Morigt les Bains « El Menat » (66)	En étude	
19/06/2013	Electrocution Milan noir Collias (30)	En étude	
04/07/2013	Electrocution Grand Duc "Cremade" Rivesaltes (66)	Neutralisation programmée	
07/07/2013	Electrocution Faucon crécerelle Sommières (30)	En étude	
19/08/2013	Electrocution Faucon crécerellette Péret (34)	Souterrain	Travaux de structure
30/08/2013	Electrocution 2x Cigognes blanches Portiragnes (34)	Neutralisation programmée	
05/09/2013	Electrocution Cigogne Blanche Villeveyrac (34)	En étude	
23/09/2013	Electrocution Grand Duc Mèze (34)	En étude	
07/10/2013	Electrocution Vautour Saint-Pierre de la Fage (34)	En étude	

Meridionalis avait répertorié 417 incidents entre 1988 et 2012.

La mise en réseau de l'information semble donc avoir permis de recenser un nombre de cas très supérieur à ce qui était auparavant connu d'ERDF et des associations naturalistes, ceci ayant pour répercussion d'augmenter la mise en œuvre des travaux curatifs au delà du préventif.



Grand-duc électrocuté sur un poteau (qui a été sécurisé par la suite).

5. Communication et valorisation du partenariat

- Collias (30) - Février 2011
- Aigues Mortes (30) - Avril 2011
- Plateau de Sault (11) - Septembre 2012
- Nébian Salagou (34) - Octobre
Novembre 2012
- Oiseaux et Lignes électriques n°15 -
2012
- Bonelli infos n° 15 – Janvier 2013
- Villeveyrac (34) - Mars 2013
- Cerbère (66) - Octobre 2013



Opération de communication à Collias (30), en 2011.

Voir les exemples d'articles de presse et de parutions internes en annexe (*cf. Annexes 1 à 5*).

6. Bilans des PNA des quatre espèces prioritaires sur la période

PNA Aigle de Bonelli



Au cours de la période de vie de la Charte, le nombre de couples d'Aigle de Bonelli s'est stabilisé à 30, dont 12 présents en LR, tous dans le territoire de la Charte.

Le dernier cas de mortalité par électrocution constaté sur LR date de 2012 sur une ligne RTE. Aucun nouveau cas d'électrocution n'a été constaté sur le secteur neutralisé de Béziers Sud-est.

Un nouveau PNA AB a été présenté en commission CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) le 11 septembre 2013 où il a été validé à l'unanimité. Le PNA a été validé par le Ministre en charge de l'environnement pour être mis en œuvre sur la période 2014-2023 (cf. *Annexe 6 : PNA Aigle de Bonelli - Fiche action 1.1 : « Limiter l'impact des lignes électriques »*).

Espèce prioritaire de la Charte, l'Aigle de Bonelli a bénéficié au cours de la période de vie de la Charte de la majorité des aménagements réalisés par ERDF avec sept zones traitées le concernant.

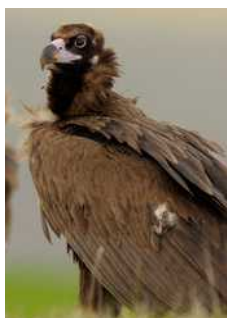
PNA Vautour percnoptère



En cours d'écriture et sera a priori validé en 2014 (PNA Vautour percnoptère - Fiche action 3.1 : « Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques »).

La région LR abrite 8 à 9 couples de vautour percnoptère selon les années, dont 7 relèvent du territoire de la Charte. Cette espèce est la seconde bénéficiaire potentielle des actions conduites durant la Charte avec 4 zones traitées la concernant. Si aucun cas d'électrocution n'est connu en LR, il en a été constaté 2 dans les Pyrénées-Atlantiques durant la Charte. L'action préventive garde donc tout son intérêt.

PNA Vautour moine



Plan en cours (2011-2016) (PNA Vautour moine – Fiche action : « Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques (action transversale) »).

8 couples de Vautours moines sont connus en LR sur un total de 21 dans la population des Grands-Causse, en 2013. Cet oiseau établit des nids volumineux en sommet d'arbres et non en falaise comme les autres espèces considérées. A l'heure actuelle, 1 seul de ces couples est présent dans le territoire de la Charte mais des individus non cantonnés effectuent des déplacements réguliers entre les Grands-Causse et Corbières-Pyrénées via le Haut-Languedoc (une autre colonie de reproduction existe au sud des Pyrénées catalanes, Sierra del Cadi et Boumort). Les observations sont ainsi fréquentes dans le secteur Hautes Corbières/Haute Vallée de l'Aude. L'installation spontanée récente d'une colonie de Vautours fauves dans ce secteur pourrait également contribuer à fixer des individus à l'avenir. Ainsi, une des actions conduites dans la Charte peut lui avoir été favorable (zone d'errance régulière).

PNA Gypaète barbu



Plan en cours (2010-2020) (PNA Gypaète barbu - Fiche action 2.1 : « Limiter l'impact des câbles (lignes électriques et remontées mécaniques »).

La région Languedoc-Roussillon abritait cinq couples reproducteurs en 2013, tous dans les Pyrénées (quatre en Pyrénées-Orientales et un dans l'Aude). Par ailleurs, des opérations de relâché ont démarré en 2012 dans les Grands-Causse et ont contribué à établir un pont aérien d'immatures en erratisme entre ce secteur et les Corbières/Pyrénées, via le Haut-Languedoc. Une des actions conduites dans la Charte a concerné un domaine vital de l'espèce mais aussi des zones d'erratisme d'individus adultes non fixés. Rappelons que pour cette espèce c'est principalement la percussion avec les câbles (et non l'électrocution) qui pose problème. Un jeune oiseau relâché dans les Grands-Causse en 2013 a d'ailleurs été trouvé mort sous les câbles d'une ligne moyenne tension en juillet 2013 en Lozère (c'est-à-dire hors du territoire de cette Charte).

Tous ces PNA ont bien dans leurs objectifs de limiter le risque de mortalité dû aux réseaux électriques. On notera que la plupart des actions préventives ont certainement bénéficié à d'autres espèces rares et menacées non soumises à des PNA comme le Vautour fauve et l'Aigle royal, le Circaète Jean-le-blanc, le Grand-duc, *etc.*

État des actions préventives traitées en 2013, en Languedoc-Roussillon.

Zone d'étude	Nbre points N3 à traiter	Nbre points N3 traités	pourcentage 2013
ALBERES	205	36	17,56%
BASSE CORBIERES	1344	66	4,91%
BEZIER_EST	250	132	52,80%
GARD_Z1_GARDON	985	137	13,91%
GARD_Z2_RIEUTORD	432	30	6,94%
GARD_Z3_BASSE_ARDECHE	177	27	15,25%
PAYS DE SAULT	54	53	98,15%
SALAGOU	1488	156	10,48%
Département	Nbre points N3 à traiter	Nbre points N3 traités	pourcentage 2013
AUDE - 11	1398	119	8,51%
GARD - 30	1162	164	14,11%
HERAULT - 34	2170	318	14,65%
PYRENEES ORIENTALES - 66	205	36	17,56%
DR	Nbre points N3 à traiter	Nbre points N3 traités	pourcentage 2013
LANGUEDOC ROUSSILLON	5025	727	14,47%

7. Synthèse

Une fiche action du nouveau PNA Aigle de Bonelli est entièrement dédiée à la problématique électrocution. Il s'agit de l'action 1.1 intitulée « Limiter l'impact des poteaux et lignes électriques » (cf. *Annexe 6 : PNA Aigle de Bonelli – Fiche Action 1.1 : « Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques »*).

ERDF, en lien avec les PNA concernés, pourrait porter une action de type « séminaire » avec l'objectif de partager les connaissances acquises dans le cadre de la vie de la Charte et de ses actions depuis plusieurs années dans les opérations de neutralisation de lignes dangereuses. Un espace dédié à la Charte pourrait être rendu plus visible sur le site des PNA concernés.



Site internet PNA Aigle de Bonelli.

8. Perspectives

- Poursuivre les efforts initiés par la première Charte Languedoc-Roussillon et tenter de mesurer leur efficacité.
- Perfectionner les outils opérationnels (SIG, transmissions des données...).
- Faire connaître notre travail auprès des acteurs et gestionnaires du territoire.
- Développer les échanges avec les régions limitrophes et les autres gestionnaires de réseaux électriques (RTE, CESML).
- Travailler sur d'autres axes : travaux de débroussaillage/mesures des impacts potentiels sur l'avifaune, formation des agents ERDF aux enjeux avifaune, etc.
- Améliorer la prise en compte des résultats LR dans les bilans CNA (lettre Oiseaux et lignes électriques).

ANNEXES

Collias La fée électricité veille sur les oiseaux

ERDF pose des isolants sur la ligne haute tension.



■ ERDF travaille en collaboration avec le centre ornithologique du Gard depuis dix ans.

Mercredi 9 février, une équipe des travaux sous tension d'ERDF s'activait sur une ligne de 20 000 volts avec transformateur à l'entrée du village. Leur travail consistait à poser des protections isolantes sur les supports et à mettre en place des tiges empêchant les oiseaux de se poser.

ERDF collabore avec le centre ornithologique du Gard depuis plus de dix ans pour diminuer l'impact de ses ouvrages sur les paysages et l'avifaune. Une des principales actions du distributeur consiste à l'enfouissement des réseaux neufs. Mais la plupart des actions porte sur la pose de protections isolantes, la mise en place de tige interdisant le posé des oiseaux ou la mise en place de spi-

rales sur les conducteurs pour plus de visibilité. Les gorges du Gardon et les garrigues sont fréquentées par l'aigle de Bonelli, la cigogne blanche, la cigogne noire, la buse, le faucon crécelle, le héron cendré et aussi le grand-duc d'Europe. Toutes ces espèces ont l'habitude de percher en haut des supports de lignes électriques car ils représentent un poste de chasse, de toilette ou de repos idéal.

La zone de protection des gorges du Gardon compte 39 poteaux dont sept sont sur la commune de Collias. L'opération est menée par les équipes des travaux sous tension de l'unité réseaux d'ERDF basé à Nîmes. Le chantier se poursuit sur plusieurs jours.

Correspondant : 09 64 31 91 52

Les lignes haute tension à l'heure de la biodiversité

Des protections visant à sauvegarder la faune aviaire ont été installées sur un réseau électrique de 20 000 volts entre le mas Gari et le mas Garrieux.

ERDF, l'entreprise gestionnaire de la distribution d'électricité sur le territoire est intervenue pour conduire un chantier pour garantir la protection des oiseaux. Financée à hauteur de 6 000 euros, exclusivement par la société ERDF, cette opération fait partie intégrante d'un programme visant à œuvrer en faveur de la biodiversité. "Chaque chantier est une expérience et une occasion d'identifier les risques potentiels pour la faune aviaire", confie Jacques Galy, intermédiaire de l'ERDF dans le département et Laurent Roux responsable du programme Avifaune d'ERDF en Languedoc-Roussillon. Les objectifs du programme Avifaune sont nombreux, et se déclinent à travers plusieurs actions : l'installation de lignes souterraines et la prise en compte du cadre paysager. S'agissant plus précisément de la protection des oiseaux, il s'agit de poser des nichoirs, de tenir compte des périodes de nidification et des couloirs de migration, lors des différents chantiers, ceci en coopération avec les associations et les collectivités concernées.

Le programme Avifaune s'opère grâce à un maillage institutionnel



Les élus de Saint-Hippolyte et l'équipe d'ERDF présents sur le site, pour procéder à l'installation de protections pour les oiseaux.

permettant une intervention cohérente et efficace sur le territoire : le regroupement de quatre associations en un comité national, l'entreprise ERDF et les collectivités locales. Tous échangent savoirs et compétences. Concrètement, l'ERDF passe des conventions avec ces associations à même de leur fournir des informations sur les zones à risques. Aujourd'hui, c'est le *Groupement Ornithologique du Roussillon* qui a signalé l'existence d'une zone à risques entre le Mas Gari et le lieu-dit Garrieux. La zone qui jouxte la commune de Saint-Hippolyte se voit désormais dotée de protections "anti-oiseaux" : ce sont des tiges à trois branches placées de sorte que les oiseaux de grande envergure ne puissent pas se poser sur les lignes.

Innovation et environnement

"Nous n'avons pas forcément la même lecture de l'environnement auparavant", confie René Xuerb, directeur territorial ERDF

permettant une intervention cohérente et efficace sur le territoire : le regroupement de quatre associations en un comité national, l'entreprise ERDF et les collectivités locales. Tous échangent savoirs et compétences. Concrètement, l'ERDF passe des conventions avec ces associations à même de leur fournir des informations sur les zones à risques. Aujourd'hui, c'est le *Groupement Ornithologique du Roussillon* qui a signalé l'existence d'une zone à risques entre le Mas Gari et le lieu-dit Garrieux. La zone qui jouxte la commune de Saint-Hippolyte se voit désormais dotée de protections "anti-oiseaux" : ce sont des tiges à trois branches placées de sorte que les oiseaux de grande envergure ne puissent pas se poser sur les lignes.

Des risques maîtrisés

L'équipe qui intervient sur ce type d'opération a suivi une formation rigoureuse. Et pour cause les agents travaillent sous tension donc sans interrompre la fourniture d'électricité. Un cursus échelonné sur un à deux ans leur permet de maîtriser la technique nécessaire pour mener à bien les interventions. La maniabilité de outils et le relevé de données sur l'environnement direct des équipes sont des éléments indispensables au bon déroulement de l'opération. Toutes les équipes du territoire sont formées exactement de la même façon, pour être à même d'intervenir sur tout le territoire sans difficulté, et sans besoin d'adaptation.

Annexe 3 : Flash d'information interne d'ERDF en région Languedoc-Roussillon, 31 octobre 2012.



Opération avifaune 2012 : ERDF et ses partenaires œuvrent pour la protection de l'avifaune sur la Zone de Protection Spéciale du Lac du Salagou



L'opération

Neutralisation d'un interrupteur aérien par une équipe des Travaux Sous Tension

Lieu : Nébian, ZPS du Lac de Salagou // fréquentée par l'Aigle de Bonelli, le rapace le plus menacé en France

Objectif : Valoriser les actions menées pour protéger l'avifaune

Présents : élus, journalistes, services de l'Etat, associations naturalistes



Les partenaires :

- La **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Languedoc-Roussillon
- l'**ONCFS** (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)
- **Meridionalis** (Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon)
- le **CEN L-R** (Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon)
- **LPO Rhône-Alpes** (ex CORA FS, Ligue pour la Protection des Oiseaux Rhône-Alpes)



Au programme également...

- || 2 expositions : l'avifaune à ERDF et l'Aigle de Bonelli
- || Bilan des actions menées dans le cadre de la charte avifaune signée fin 2011

Annexe 4 : Lettre de la DREAL Languedoc-Roussillon, n°18, Novembre 2012.

MIDI LIBRE

Nébian Les lignes à haute tension se parent de plastique

NICOLAS ZARROUK
21/10/2012, 06 h 00



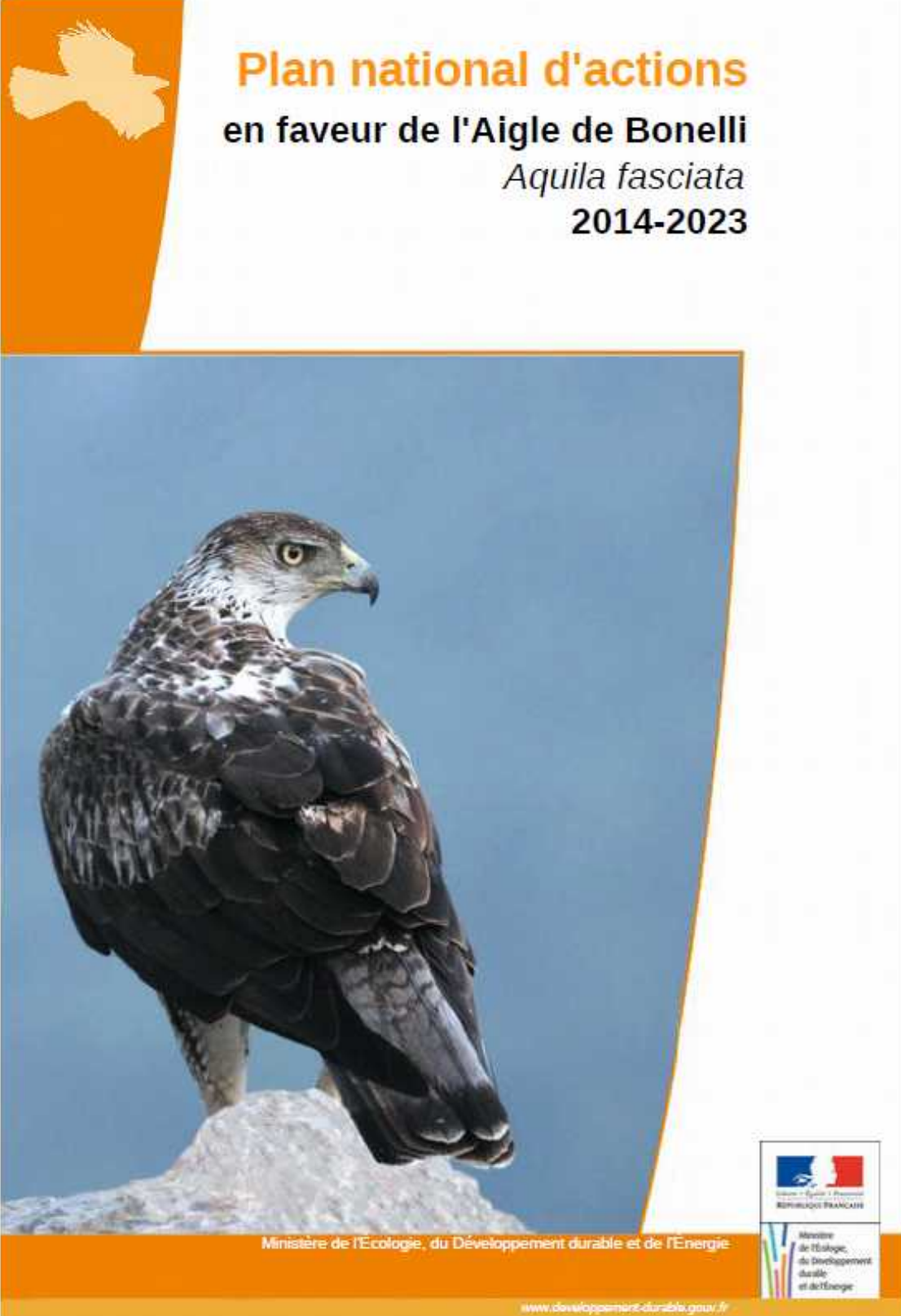
Des gaines protégeront, entre autre, les aigles de Bonelli.(Photo N. Z.)

Si l'électricité a révolutionné la vie des humains, elle a également impacté les habitudes du monde animal. En témoignent ces rapaces qui, pour dominer leur territoire de chasse, se perchent au sommet des poteaux électriques. Conscient des risques que font peser ses lignes à haute tension sur la biodiversité animale, ERDF a signé, en décembre dernier, une charte de partenariat pour la protection de l'avifaune en Languedoc-Roussillon.

"Grâce à différentes études, nous avons isolé les zones les plus fréquentées, où ERDF intervient en priorité, précise ainsi Bérenger Remy, technicien ornithologue. C'est un véritable enjeu pour des espèces comme les aigles de Bonelli, dont plus de la moitié des décès sont causés par les lignes à haute tension."

L'électrocution, principale menace pour les grands volatiles, intervient lorsque leurs ailes entrent en contact avec deux points de tension. Pour y remédier, des équipes posent sur les câbles des gaines de plastique, comme c'était le cas jeudi, à Nébian. "Ces installations préventives équiperont bientôt les pylônes à risques. Par ailleurs, nous avons pris la décision de poser des perchoirs sur l'ensemble des poteaux subissant une intervention", précise encore Philippe Malagola, directeur de la cellule montpelliéraine d'ERDF.

Annexe 6 : PNA Aigle de Bonelli – Fiche Action 1.1 « Limiter l’impact des lignes et poteaux électriques ».



Plan national d'actions
en faveur de l'Aigle de Bonelli
Aquila fasciata
2014-2023

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Union • Égalité • Démocratie
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Action 1.1	Limiter l'impact des lignes et poteaux électriques										Priorité		
	1	2	3										
Domaine	Étude / Protection / Communication												
Calendrier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023			
	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Objectif	Réduire significativement les menaces d'électrocution et de collision sur les lignes électriques afin d'augmenter les taux de survie sur les domaines vitaux des couples reproducteurs et dans les zones d'erratisme des jeunes												
Contexte	<p>Les résultats des analyses démographiques ont fait apparaître que la neutralisation de poteaux ou lignes électriques depuis le milieu des années 1990, notamment en Crau/Camargue, a influé positivement sur la survie des individus. Malgré ce bilan très positif, les électrocutions (et les collisions dans une moindre mesure), avec près de 50% des causes de mortalité identifiées par le baguage, apparaissent toujours comme la principale cause de mortalité pour l'espèce, notamment chez les individus erratiques.</p> <p>Des efforts ont été entrepris depuis plus de 20 ans afin de diminuer ce risque et les importants travaux menés en collaboration avec les transporteurs d'électricité (RTE, ERDF, sociétés privées) sont à poursuivre.</p> <p>Depuis le colloque de janvier 2010, l'Aigle de Bonelli est l'espèce prioritaire pour laquelle ERDF s'est engagée à assurer l'innocuité de son réseau.</p> <p>Depuis 2011 le Languedoc-Roussillon dispose d'une convention « avifaune » entre les opérateurs du PNA et ERDF dans laquelle la priorité « Aigle de Bonelli » est bien spécifiée. En PACA, c'est la LPO PACA qui a signé avec ERDF une convention « Biodiversité », mais l'enjeu « Aigle de Bonelli » n'y est pas spécifiquement identifié. Il existe également un projet de convention avec RTE, pour lequel les négociations en Ardeche et en Languedoc-Roussillon sont moins avancées qu'en PACA.</p>												
Description de l'action	<p>Valoriser les conventions signées à travers le développement des actions déjà mises en œuvre :</p> <p><u>Cartographie et hiérarchisation des priorités de sécurisation/neutralisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir un bilan de la cartographie des risques et des aménagements (neutralisation des poteaux, enfouissement des lignes...) réalisés. - Poursuivre la cartographie des risques d'électrocution et de percussion à l'échelle du domaine vital sur les sites occupés et historiques. - Cartographier les risques dans les zones d'erratisme mises en exergue par le suivi des jeunes équipés (action 4.5) et prioriser les neutralisations dans ces zones. - Utiliser les données de télémétrie actuelles et à venir pour définir des périmètres d'intervention prioritaires. <p><u>Prospections, évaluations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie de prospection (dans les zones d'abondance des proies par exemple) des lignes pour détecter des cas de percussion ou d'électrocution sur les réseaux équipés et non équipés. 												

	<p>régions, avec chaque transporteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie et un échéancier globaux pour la neutralisation des zones prioritaires (domaines vitaux occupés et zones d'erratismo) et faire un bilan annuel. - Évaluer annuellement les objectifs fixés par les conventions.
Régions concernées	Toutes, mais les retards sont plus marqués en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon
Évaluation financière et moyens humains	<p><u>Évaluation financière</u> : 70 000 €</p> <p><u>Moyens humains</u> : 200 jours-hommes</p>
Partenaires potentiels	<p>Opérateurs techniques du PNA</p> <p>Comité National Avifaune</p> <p>Compagnies d'électricité : <i>ERDF, RTE, Cooperative d'électricité de Saint-Martin-de-Londres (CESML), médiateur « Electricité »</i></p> <p>APN : <i>LPO PACA, FNE</i></p> <p>Acteurs cynégétiques : <i>ONCFS, Federations de chasse (prospection des lignes)</i></p>
Financements mobilisables	<p>Investissements d'entreprises (fonds propres, « sponsoring », mesures compensatoires)</p> <p>Fonds européens</p>
Indicateurs de suivi et de réalisation	<p><u>Indicateurs de suivi</u> :</p> <p>Surface des domaines vitaux avec les lignes cartographiées et hiérarchisées par rapport à la surface totale (domaines vitaux occupés et vacants et zones d'erratismo).</p> <p>Reunion annuelle du Comité National Avifaune et/ou du Comité Regional Avifaune.</p> <p>Nombre de cas d'électrocution/percussion relevés annuellement.</p> <p><u>Indicateurs de réalisation</u> :</p> <p>Nombre de poteaux dangereux neutralisés / nombre de poteaux identifiés.</p> <p>Nombre de kilomètres de lignes équipés de balises visuelles / kilométrage identifié.</p> <p>Nombre de kilomètres de lignes enterrées dans les domaines vitaux et zones d'erratismo / kilométrage identifié.</p>
Synergies	<p>PNA Gypaète, Vautour moine, Vautour percnoptère, Outarde, Vautour fauve.</p> <p>Projets paysagers des collectivités et autres pour lesquels des enfouissements de lignes sont prévus (UNESCO pour les gorges de l'Ardeche ou celles du Gardon par exemple).</p>
Difficultés pressenties	<p>Mobilisation insuffisante des financements ERDF/RTE/CESML.</p> <p>Disponibilité insuffisante des équipes d'intervention sous tension.</p> <p>Délais du PNA insuffisants pour neutraliser les menaces sur les sites occupés.</p>
Références	<ul style="list-style-type: none"> - Besnard, 2010 ; - référentiel LPO sur les lignes électriques et bulletins CNA ; - référentiels techniques ERDF et RTE et conventions avec les compagnies de distribution d'électricité.